

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 FEVRIER 2023

N° d'ordre : DEL 03-02-2023

Objet de la délibération :

Rapport d'orientation Budgétaire (ROB)

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 22

Pouvoirs : 1

Votants : 23

Date de la convocation :
31/01/2023

Date de publication en ligne :
10/02/2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept février à 20h00, les membres du Conseil municipal de la ville d'ABLIS se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SIRET, Maire.

Présents : Jean-François SIRET, Claire AGUILLON, Jean-François DELARUE, Clarisse CHALARD, Daniel COQUELLE, Béatrice HONDARRAGUE, Laurent ALLEAUME, Alain LELARGE, Christiane CHILLAN, Thierry PARNOT, Francine JACQUET, Sylvie DESAGE, Sindy ABGUILLERM, Arnaud JULIEN, Estelle THIERCELIN, Adeline LE, Tristan PIOLI, Laurence ROQUES, Francine BERTRAND, Thierry GUEFFIER, Gaëlle LAME, Steven AUBOIS

Absents excusés : Jean-Marc BENTOURE qui donne pouvoir à Gaëlle LAME

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Gaëlle LAME

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'avis de la Commission Finances du 24/01/2023,

Vu le projet de Rapport d'Orientations Budgétaires, joint en annexe,

Entendu l'exposé présenté par Madame Claire AGUILLON,

Le Conseil municipal,

PREND ACTE du débat sur les orientations budgétaires pour 2023 sur la base du rapport remis.



Fait à ABLIS, le 08/02/2023

Le Maire,

Jean-François SIRET

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78 011 Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, ou par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.